

Projet collaboratif (association étudiants AED UPN)

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Si, pour tenir compte de la situation sanitaire, des restrictions ou des contraintes sont imposées à l'Université Paris Nanterre ou à l'UFR SEGMI, tout ou partie des épreuves, contrôles de connaissances et examens terminaux de la session 1 et de la session 2, ainsi que des sessions de rattrapages, pourront se dérouler en mode distancié.

Présentation

L'étudiant a la possibilité de s'impliquer dans la vie de la filière économie-droit de l'établissement, et la gestion de l'association des étudiants du Master EdD d'UPN, en choisissant de réaliser l'une des missions suivantes : 1/ annuaire des anciens étudiants du Master; 2/ relations avec les professionnels (événementiel, bourse de stages, et bourses d'emplois) ; 3/ événementiel de l'association (organisation de rencontres étudiants (licences et master)/diplômés du master EdD, organisation de débats, organisation de la cérémonie de remise de diplômes) ; 4/ actions en faveur des étudiants de la DL Droit-économie d'UPN (soutien pédagogique, réunions d'information).

Remarques : 1/ chacune des missions sera décrite par une « fiche de mission », présentant les objectifs, et les résultats attendus ; le contenu spécifique des activités au sein d'une mission qui sont confiées à l'étudiant sera défini au début du semestre par le responsable du master, qui s'y référera pour évaluer l'étudiant en fin de semestre ; 2/ l'étudiant a la possibilité de choisir cette EC au S7 puis aux S8 et S9, sous couvert de justifier qu'une contribution nouvelle significative sera apportée par l'étudiant à chaque semestre.

Évaluation

La note finale est composée d'une note de portant sur le rapport d'activité (écrit) remis à la fin du semestre.

Prise en compte de la situation sanitaire :